



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

**Heure d'actualité
« Panorama social »**

Luxembourg, le 12 mai 2021

Dépôt Paul Galles

Groupe politique CSV

La Chambre des Député-e-s:

- Rappelant qu'à travers l'accord tripartite de 2006, il a été décidé de désindexer le forfait d'éducation et les prestations versées par la Caisse nationale des prestations familiales afin de créer les marges budgétaires suffisantes pour financer les nouvelles priorités dans le domaine de la politique familiale ;
- Notant que le Ministre des Finances s'est engagé en 2014 à l'élaboration d'un budget dit copernicien pour moderniser en profondeur l'Etat luxembourgeois ;
- Considérant que selon les propos de Monsieur le Ministre des Finances en date du 23 juillet 2018 « les comptes de l'Etat sont désormais très proches de l'équilibre » et que « le prochain gouvernement pourra poursuivre une politique volontariste engagée pour préparer au mieux le pays aux défis de l'avenir et continuer à améliorer la qualité de vie des citoyens » ;
- Constatant que selon l'accord de coalition 2018-2023, l'indexation des prestations familiales sans rattrapage ne sera réintroduite qu'en fin de législature ;
- Rappelant que le groupe parlementaire a déjà demandé une indexation des allocations familiales dans une motion déposée lors du débat sur le programme gouvernemental en décembre 2018 ;

Invite le Gouvernement,

- A procéder sans délai à l'indexation des allocations familiales.

M. Spautz
M. Spautz

SCHAAR PAUL
SCHAAR PAUL

23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg
Tél. (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30
www.chd.lu

Paul Galles
PAUL GALLES
Octavie Modest
Octavie Modest

KRESALY
KRESALY

Hansen Martine
Hansen Martine